

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 109 / 26 janvier 2012



27 EMPLOIS EN MOINS !



**EXPLIQUEZ-VOUS,
EXPLIQUEZ-NOUS, M PINEAU !**

300 TEMOINS

Ce 24 janvier, jour de convocation d'un CTL « emplois », 300 collègues se sont déplacés quai de Versailles, venant de tous les sites nantais de la DRFIP, pour interpellier la direction locale sur les conséquences très concrètes des suppressions d'emplois à venir cette année, et celles des années précédentes.

Les sites extérieurs n'ont pas été oubliés : les représentants syndicaux se sont faits le porte-parole des collègues des trésoreries de Saint-Nazaire (municipale et hôpital), La Baule, Bouaye, de la CH de Pornic, de la 5ème Brigade de vérification...

UN PONCE PILATE

Si l'on peut donner acte au DRFIP d'avoir accepté de rencontrer le personnel, ses réponses et explications n'ont pas satisfait grand monde. Il ne suffit pas de dire « je comprends votre inquiétude ».

Aux demandes de justifier sur le fond les disparitions de postes à partir du vécu des services, nous n'avons eu en retour qu'un exposé sur la méthode de répartition des suppressions. Comme si, dans la chanson de marin où l'on tire à la courte paille qui de l'équipage serait mangé, l'important était la couleur de la paille... ! Aux collègues qui parlent de leurs conditions de travail, de la charge de travail qui augmente, du stress et de la perte de repères qui s'ensuivent, il déclare qu'aujourd'hui on parle emplois...comme si les deux n'avaient aucun lien !

ASSEZ DE BLABLA !

Quand la CGT rappelle que les Comités Techniques, dans leur nouvelle configuration, sont sensés être des lieux de négociation, il répond que le chiffre de 27 emplois supprimés n'est pas négociable. Pour tout dire, on s'en doutait un peu...et dans ces conditions, les organisations syndicales ont boycotté ce CT.

Pour sa part, la CGT a décidé de ne pas se rendre à la 2ème convocation le 26 janvier : nous avons dit ce que nous avions à dire, en présence du personnel, sur la situation en fiscalité immobilière, à la BCR, dans les SIP et SIE, dans les trésoreries... Le redire en CT en petit comité avec la direction, alors que tout est joué, n'a aucun intérêt. Et nous refusons de participer à la désignation des têtes à couper.

Par contre, ce qui est important, à l'instar de ce qui se passe dans toutes les directions, c'est que les collègues s'expriment.

Ce qui est important, c'est que les questions de la fiscalité, de l'égalité devant l'impôt, de la lutte contre la fraude fiscale, soit mises en débat publiquement.

Ce qui est important, c'est de continuer l'action pour l'emploi, la défense du service public, l'amélioration de nos conditions de travail.

A l'appel des organisations syndicales CGT, Union SNUI/SUD Trésor Solidaires, FO, CFTC, UNSA :

MISE AU POINT

Les règles applicables dans chacune des ex-filières en cas de suppression d'emploi ne changent pas en 2012. Nous en avons eu confirmation écrite par la direction que nous avions questionnée.

Dans la filière gestion publique, les agents sont donc maintenus sur leur poste, la situation se régularisant au fur et à mesure des départs (retraite, mutation pour convenance personnelle...)

Dans la filière fiscale, l'agent ayant l'ancienneté administrative la plus faible est tenu de faire une demande de mutation, étant entendu que s'appliquent certaines règles de priorité et qu'il bénéficie du maintien à la résidence.

